

INSTITUT  
DES MILIEUX  
AQUATIQUES

---

**Rapport d'activité 2003**

# SOMMAIRE

<b>1. Présentation de l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA)</b>	<b>1</b>
<b>2. Fonctionnement de l'Association</b>	<b>2</b>
<b>3. L'équipe IMA</b>	<b>4</b>
<b>4. Les temps forts de l'année 2003</b>	<b>6</b>
<b>5. Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003</b>	<b>16</b>
<b>6. Les perspectives d'activité 2004 - (Budget en document séparé)</b>	<b>19</b>
<b>7. Publications 2003</b>	<b>22</b>
<b>8. Annexes</b>	<b>25</b>

# L'INSTITUT DES MILIEUX AQUATIQUES

**L'Institut des Milieux Aquatiques**, association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue le 22 Juillet 1992 (enregistrement en Préfecture le 14 Janvier 1993), est une structure d'étude, de conseil et d'assistance technique sur les thèmes : Aquaculture – Pêches maritimes et fluvio-estuariennes / Aménagement littoral et fluvial.

L'Association, qui comporte 18 adhérents (annexe 1), a modifié ses statuts lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Décembre 2002. Ces statuts rénovés ont été enregistrés en Préfecture le 9 Janvier 2003.

L'IMA est présidé depuis le 29 Janvier 2003 par **M. François MAITIA**, Conseiller Régional d'Aquitaine, Vice-Président de la Région, délégué aux Relations Transfrontalières, à la Montagne et à la Pêche - Conseiller général du canton de Saint-Jean Pied-de-Port. M. François MAITIA a succédé à **M. Didier BOROTRA**, Sénateur-Maire de Biarritz, Président de l'IMA de 1992 à 2003.

Le Conseil d'Administration de l'IMA est composé de dix membres appartenant aux Collectivités, Organisations professionnelles et Institutions évoquées ci-dessous (annexe 1).

## **Les principaux donneurs d'ordre de l'Institut sont :**

- les Collectivités locales et territoriales : Conseil général des Pyrénées Atlantiques, Conseil général de la Gironde, Régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Pays de la Loire, Association du Grand Littoral Atlantique... ;
- les structures professionnelles de la Pêche et de l'Aquaculture : Comités locaux et régionaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Groupement de Défense Sanitaire Nive-Nivelle, Association « Truite du Pays Basque », Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED), OFIMER, Organisation de Producteurs CAPSUD... ;
- les organismes et institutions concernés par ses domaines d'intervention: DIREN Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne... ;
- les professionnels de la pêche et de l'aquaculture ;
- des entreprises privées.

## **L'Institut des Milieux Aquatiques a son siège à Bayonne :**

Institut des Milieux Aquatiques  
1, rue de Donzac (Immeuble de la CCI Bayonne Pays Basque - bureau 204)  
BP 106  
64101 Bayonne cedex  
Tél : 05 59 25 37 75 – Fax : 05 59 46 09 73 - Email : [ima.biarritz@wanadoo.fr](mailto:ima.biarritz@wanadoo.fr).

## Site bordelais :

S/co AADPPED de la Gironde – Bureau de la Pêche professionnelle  
Chambre d'Agriculture de la Gironde  
17, Cours Xavier Arnoz  
33082 BORDEAUX Cedex  
Tél : 05 56 79 64 31 – Fax : 05 56 79 64 24

# FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

En 2003, le **Conseil d'Administration** de l'IMA s'est réuni à quatre reprises :

- q Le **29 Janvier 2003**, afin de débattre des points suivants, placés à l'ordre du jour :
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 Juillet 2002
  - **Désignation des membres du Bureau de l'Association** (cf annexe 1). **M. François MAÏTIA, représentant la Région Aquitaine, est élu Président de l'IMA.**
  - Examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002
  - Perspectives d'activité de l'exercice – Budget prévisionnel 2003
  - Questions diverses (notamment accord pour l'adhésion de l'Association "Truites de la Chaîne des Pyrénées", présidée par M. Jean HARISPE)
  
- q Le **25 Avril 2003**, afin de débattre des points suivants, placés à l'ordre du jour :
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 Janvier 2003
  - Arrêt des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002
  - Perspectives d'activité de l'année 2003 – Etat d'avancement des principaux dossiers
  - Budget 2003 révisé
  - Questions diverses (notamment accord du Conseil d'Administration sur le projet d'aménagement et la réduction du temps de travail au sein de l'Institut)
  
- q Le **30 Juin 2003**, afin de débattre des points suivants, placés à l'ordre du jour :
  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration de l'IMA, tenu au siège le 29 Janvier 2003.
  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration de l'IMA, tenu au siège le 25 Avril 2003.
  - Proposition de Budget 2003, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.
  - Questions diverses.
  
- q Le **29 Octobre 2003**, afin de débattre des points suivants, placés à l'ordre du jour :
  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration de l'IMA, tenu à Biarritz le 30 Juin 2003.
  - Activités en cours et perspectives 2004
  - Préparation du budget pour l'exercice 2004
  - Questions diverses.

En 2003, l'**Assemblée générale** des adhérents de l'Association s'est tenue le 30 Juin afin de débattre des points suivants, placés à l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 Juillet 2002
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 Décembre 2002
- Rapports moral et financier
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002,
- Action en cours et perspectives 2003
- Approbation du budget de l'exercice 2003
- Questions diverses.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale des adhérents de l'IMA, tenue le 30 Juin 2003, au siège de l'Association, est placé en annexe 2. Ce document a été adressé, le 12 Juillet 2004, à l'ensemble des adhérents invités à participer à l'Assemblée générale du 28 Juillet 2004.

**Le cabinet comptable BIARRITZ AUDIT** a été chargé, en 2003, de la mission de tenue des comptes de l'Association (y compris analytiques, qui sont désormais pleinement opérationnels). BIARRITZ AUDIT produit également les bulletins de salaire et assiste le directeur de l'IMA dans la gestion des relations de l'Association avec les organismes sociaux.

**Le cabinet KPMG** à Anglet, Commissaires aux comptes, a été chargé en 2003 de produire son expertise sur les comptes de l'exercice 2002.

#### **Accord d'aménagement et de réduction du temps de travail :**

Le directeur de l'IMA, avec l'aide de BIARRITZ AUDIT, s'est attaché, au cours du premier semestre 2003, à finaliser l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail au sein de l'Institut.

L'accord a été signé par le Président de l'IMA et par Mlle Josiane POPOVSKY, représentante des salariés concernés par l'accord, le 13 Mai 2003.

Cet accord, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> Juin 2003, prévoit notamment que la réduction du temps de travail s'effectue de la manière suivante :

- pour les personnels à temps plein non-cadres : 2 jours de repos (dits de RTT) par période de 4 semaines civiles, soit 23 jours sur l'année,
- pour les personnels cadres, hors directeur de l'IMA, non concerné par l'accord : 15 jours de repos sur l'année civile.

La mise en œuvre de l'accord, évoqué lors des différentes réunions internes de l'équipe IMA, s'est déroulée sans problème.

# L'EQUIPE IMA

L'IMA est dirigé depuis le 18 Juin 2001 par **Daniel AUBIN**, Océanographe biologiste, directeur de projets en Aquaculture – Environnement et Consultant en communication scientifique et technique.

Daniel Aubin a pris la succession de **Françoise PAUTRIZEL** qui a créé et développé l'IMA, en s'appuyant, à l'origine, sur une initiative de la Chambre de Commerce de Bayonne – Pays Basque. Françoise PAUTRIZEL est membre du Conseil d'Administration de l'IMA depuis le 30 Juillet 2001.

L'équipe IMA, à la date de rédaction du présent dossier, comprend 9 salariés, ingénieurs halieutes ou universitaires, en charge des études techniques ou réglementaires et des actions de terrain au service des professionnels de la pêche et de l'aquaculture (appui technique).

L'IMA entretient, en outre, des relations suivies avec les organismes scientifiques et de développement intervenant dans ses domaines de compétence (IFREMER, INRA, LEN-CORRAIL...).

## Compétences & Références

**Daniel AUBIN**, DEA d'Océanographie biologique PARIS VI - 1978

**Directeur de l'IMA** – Tél direct : 05 59 25 37 78 - Email : ima-aubin@wanadoo.fr

- § Directeur de l'IMA depuis Juin 2001
- § Créateur et gestionnaire de plusieurs sites de production aquacole (1979-1994) : Coopérative de producteurs – Guérande, Ferme marine de la Petite Tonille - Ile-de-Ré, Ecloserie de Guyenne (1<sup>ère</sup> écloserie européenne d'esturgeon) et sites de grossissement associés – région Aquitaine.
- § Chef de projet puis directeur de département « Aquaculture continentale » au sein d'une société d'études et de production (Sepia International - 1989 - 1994).
- § Consultant indépendant en Aquaculture – Environnement – Communication scientifique & technique de 1995 à Juin 2001.

*Et, par ordre alphabétique :*

**Samuel ANDRE**, DESS Gestion sociale et Territoriale des déchets et pollutions - Le Mans, 2000

- Tél direct : 05 59 25 38 73 - Email : ima.andre@wanadoo.fr

Depuis Avril 2004, Samuel ANDRE est en charge du dossier "Animation du réseau régional des programmes de collecte des macro-déchets en mer et sur l'estran - retraitement". Samuel ANDRE a mené au sein du CEDRE des missions de même nature.

**Laurent DUBOIS**, Lieutenant de Pêche - EMA Ciboure, 1988

- Tél direct : 06 65 01 43 67 - Email : laurent-patricia@wanadoo.fr

Depuis Mars 2004, Laurent DUBOIS assure l'animation du volet "récolte des macro-déchets en mer" par les marins-pêcheurs aquitains : sensibilisation des professionnels, distribution des sacs et gestion des sites de collecte.

**Pascale FOSSECAVE**, DESS Activités et aménagement littoraux et maritimes, Université Montpellier 3 – 2001 , DEA Dynamique des milieux et sociétés, Université Bordeaux 3 – 2000

- Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.fossecave@wanadoo.fr

Depuis Juillet 2002, Pascale FOSSECAVE a rejoint l'IMA au titre de chargée de mission « Observatoire AGLIA des Pêches et des Cultures marines du Golfe de Gascogne ».

**François GALLET**, DEA d'Océanographie biologique PARIS VI – 1981  
- Tél direct : 05 59 25 37 79 - Email : ima.gallet@wanadoo.fr

De 1994 à 2002, chargé de mission « ressources halieutiques » - Chef de projet « Observatoire AGLIA des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne », responsable en particulier du volet halieutique de la Convention AGLIA / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Ministère des Transports de mise à disposition des données statistiques pour le golfe de Gascogne - Correspondant informatique IMA.

François GALLET assure, depuis Mai 2002, la mission d'Appui Technique Pêches maritimes aquitaines, suite au départ de David MILLY vers l'OP CAPSUD.

**Stéphanie MUCHIUT**, D.E.S.S Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques, Université de Pau et des Pays de l'Adour – 2000  
- Tél direct : 05 59 25 37 77 - Email : ima.muchiut@wanadoo.fr

Depuis 2000, chargée de mission « Pêches estuariennes et environnement ». Intervenant auprès de l'AGLIA sur le thème des ressources estuariennes et de leur gestion. Animatrice IMA des projets INDICANG et ZONES HUMIDES DE L'ADOUR.

**Guillaume PAQUIGNON**, Ingénieur agronome halieute ENSA Toulouse – 1999  
Tél : 05 56 79 64 31 - Email : GPpeche@aol.com

Depuis 1999, chargé de mission « Appui technique à la pêche fluviu-estuarienne dans le bassin Garonne-Dordogne-Gironde », notamment responsable de l'animation technique et socio-économique auprès des professionnels de l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED).

**Josiane POPOVSKY**, D.U.S.T. Universités de Pau et Limerick (Irlande) – 1996, Maîtrise de chimie et biologie végétale – Université de Pau – 1995  
Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.popovsky@wanadoo.fr

Depuis 1998, chargée de mission « pisciculture », notamment auprès des professionnels basques (GDS Nive-Nivelle et Association "Truite du Pays Basque"). Chargée de mission en 2002-2003 du programme DIREN-CREOCEAN d'inventaire floro-faunistique de la Côte Basque - Veille réglementaire piscicole et environnementale.

**Nicolas SUSPERREGUI**, D.E.S.S Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques, Université de Pau et des Pays de l'Adour – 2001  
- Tél. : 05 56 79 64 31 - Email : NSpeche@aol.com

Recruté en Octobre 2002, sous couvert d'un emploi-jeune, Nicolas SUSPERREGUI est responsable de la mission « Enquêteur halieutique » auprès des professionnels de la pêche fluviu-estuarienne de Gironde.

# LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2003

L'année 2003 a été marquée par les temps forts suivants :

## **L'IMA, partenaire technique de l'AGLIA**

### ***Mise en œuvre de la Convention renouvelée AGLIA-DPMA-DAMGM, signée le 10 Octobre 2002***

En 2003, conformément à la Convention renouvelée, signée le 10 Octobre 2002, l'AGLIA et ses deux partenaires techniques - IMA et LEN CORRAIL - ont reçu de manière régulière les données chiffrées collectées par le Système National de Statistiques des Pêches.

En Juillet 2003, l'IMA a ainsi réceptionné les données définitives 2002 de captures et de débarquement valant pour les ports et les navires de ou fréquentant la façade AGLIA. Pour autant et après analyse de ces données, il est apparu que celles-ci étaient difficiles à exploiter dans le cadre des travaux de l'Observatoire ainsi que l'IMA a pu l'expliquer lors des différentes réunions tenues avec l'AGLIA et la DPMA au cours du second semestre 2003. Des consultations ont donc été engagées pour pallier aux principaux problèmes rencontrés, en particulier sur les pêcheries estuariennes.

***Chronologie*** des réunions auxquelles l'IMA a participé au titre de sa mission AGLIA :

- q Conseil d'Administration du 22 Avril 2003
- q Assemblée générale annuelle de l'AGLIA, le 22 Avril 2003
- q Conseil Scientifique et Technique de l'AGLIA, le 22 Avril 2003
- q Conseil d'Administration du 4 Juin 2003
- q XV<sup>èmes</sup> Rencontres Interrégionales de l'AGLIA - La Rochelle, les 5 & 6 Juin 2003
- q Réunion technique interne AGLIA - IMA - LEN CORRAIL, le 17 Juillet 2003
- q Réunion de coordination AGLIA - IMA, le 1<sup>er</sup> Août 2003
- q Réunion technique interne AGLIA - IMA - LEN CORRAIL, le 17 Septembre 2003
- q Conseil d'Administration du 2 Octobre 2003
- q Conseil Scientifique et Technique du 2 Octobre 2003
- q Réunion technique CRTS de La Rochelle - AGLIA - IMA - LEN CORRAIL, le 14 Octobre 2003
- q Voyage d'étude à Rimini sur le thème des coopératives scientifiques italiennes dans le secteur de la pêche et des cultures marines, 17-18 Octobre 2003
- q Réunion de coordination AGLIA - IMA, le 7 Novembre 2003
- q Réunion de coordination DPMA/DSI - AGLIA - IMA - LEN CORRAIL, le 24 Novembre 2003
- q Réunion technique AGLIA - IMA, le 18 Décembre 2003

### ***Les Rencontres interrégionales de l'AGLIA***

En 2003, répondant à la sollicitation de l'AGLIA, l'IMA s'est chargé de la production des Actes des Colloques annuels, sous les titres suivants :

- § XIV<sup>èmes</sup> Rencontres Interrégionales de l'AGLIA - "Estuaires et bande côtière ... des espaces à aménager, à partager, à valoriser" - 10 & 11 Octobre 2002 - Les Sables d'Olonne.
- § XV<sup>èmes</sup> Rencontres Interrégionales de l'AGLIA - "Pêche, aquaculture : innover pour s'adapter". - 5 & 6 Juin 2003 - La Rochelle.

### **Les programmes INTERREG IIIB**

En 2002, l'IMA a œuvré, aux côtés de nombreux partenaires scientifiques et techniques pour la mise en place d'un programme de travail, baptisé **INDICANG** (pour INDicateur ANGuille), qui vise à mettre en place un réseau opérationnel et homogène d'indicateurs d'abondance de l'espèce Anguille à tous ses stades biologiques (civelle, anguille jaune, anguille argentée).

Le projet global INDICANG, initié par le chef de file IFREMER (M. P. PROUZET), a été soumis à la Commission dans le cadre des fonds INTERREG IIIB qui s'est prononcé positivement en Décembre 2003.

L'IMA, suite à la demande exprimée en Comité de Pilotage par les professionnels de la pêche fluvio-estuarienne, s'est vu confier, en partenariat avec le Conseil Supérieur de la Pêche, la responsabilité des indicateurs environnementaux (à la suite de ses travaux sur l'influence des facteurs environnementaux à l'égard de l'espèce). Mlle Stéphanie MUCHIUT est chargée de mission pour ce programme.

### **Les autres actions spécifiques**

- q Réalisation du «Guide pratique des signes de qualité à l'usage des professionnels de la filière Produits de la Mer», salué par la presse professionnelle ("*pratique, concis et complet*" in Seafood Network - "*simple, pratique et efficace*" in Produits de la mer, Février 2004)
- q Participation au voyage d'étude à Rimini sur le thème du "Rôle des Coopératives scientifiques italiennes dans le secteur de la pêche et des cultures marines" - 17 & 18 Octobre 2003. Compte-rendu de visite transmis aux participants s/co de l'AGLIA et du CGPA.
- q Production d'une fiche de synthèse concernant la pêcherie du merlu (*Merluccius merluccius*) dans les régions de l'AGLIA à l'attention de Mr le Député Européen D. SOUCHET- IMA – Août 2003 – FOSSECAVE (P.).

Les publications IMA, réalisées au titre de sa mission pour l'AGLIA, apparaissent dans le chapitre "Publications 2003", page 22.

### **Les personnels IMA impliqués dans la mission sont :**

- q Daniel AUBIN, directeur de l'IMA, pour la coordination générale, la validation interne des documents produits et la préparation de la Convention AGLIA - IMA pour les années 2004 à 2006, signée le 1<sup>er</sup> Janvier 2004.
- q Pascale FOSSECAVE, chargée de mission, pour les tâches relevant des pêcheries maritimes (analyse statistique) et de programmes spécifiques (Utilisation de répulsifs à petits cétacés par les navires armant au pélagique, Guide pratique des signes de qualité à l'usage des professionnels de la filière Produits de la Mer, Actes des XV<sup>èmes</sup> Rencontres Interrégionales de l'AGLIA).
- q Stéphanie MUCHIUT, chargée de mission, pour les tâches relevant des pêcheries estuariennes (analyse statistique) et de programme spécifique (Actes des XIV<sup>èmes</sup> Rencontres Interrégionales de l'AGLIA, Préparation du volet Environnement du programme INDICANG).

## L'IMA et la thématique Estuaires

L'IMA est fortement impliqué dans la thématique générale ESTUAIRES, tant par ses actions au niveau de l'AGLIA (cf infra), lesquelles sont du domaine de l'analyse statistique (constat et prospective) que par son travail de terrain, aux côtés notamment des professionnels de l'estuaire de la Gironde et des secteurs fluviaux de la Garonne, de la Dordogne et de l'Isle (AADPPED de la Gironde).

C'est ce double axe de travail, local et concret, trans-régional (voire trans-national avec INDICANG) et analyste, qui confère à l'Institut une véritable expertise sur les dossiers de développement durable des activités de pêche en secteur fluvio-estuarien.

A cet égard, en 2003, il convient de souligner que l'antenne bordelaise de l'IMA, hébergée par l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en eau douce de la Gironde (**AADPPED de la Gironde**), a su amplifier son action, dans un cadre contractuel précis et au contact permanent des professionnels et de leurs représentants, Mme RABIC et M. DELMAS en particulier, qui sollicitent les ingénieurs IMA locaux.

Ainsi, au titre de **l'appui technique**, l'IMA, en la personne de Guillaume PAQUIGNON, poursuit sa mission dans d'excellentes conditions techniques et pour le plus grand profit de la filière (180 entreprises, 600 T, 7 M€). Il faut noter, en 2003, la réalisation des tâches suivantes, lesquelles s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis plus de 10 ans par les structures professionnelles - situation unique en France dans le secteur des pêcheries fluvio-estuariennes - :

- q Formation continue à la gestion d'entreprise et préparation à l'installation de jeunes pêcheurs (5 compagnonnages-formation dont une femme), pour un maintien des effectifs (30 jeunes nouveaux pêcheurs en 10 ans !).
- q Suivi individualisé de jeunes professionnels (création de l'entreprise...).
- q Ouverture des premiers livrets-jeunes (selon le cadre régional d'aide spécifique à la pêche fluvio-estuarienne).
- q Information technique, réglementaire et économique des adhérents (Lettre circulaire) et promotion de l'activité (... des métiers et des produits par le biais de très nombreuses manifestations publiques, régionales et nationales...).
- q Conseils individualisés aux entreprises.
- q Création d'une marque collective "Poisson(s) sauvage(s) de la Gironde" et élaboration d'un cahier des charges Traçabilité et Qualité.
- q Création d'une Association de promotion mettant en réseau l'amont et l'aval de l'estuaire de la Gironde.
- q Soutien aux groupements de producteurs (production de 60 tonnes et chiffre d'affaires de 0,5 à 1 M€ selon les années) et à la gestion administrative de l'AADPPEDG.
- q Représentation de la profession au niveau du Bassin Gironde-Garonne-Dordogne et participation aux dossiers fluvio-estuariens au niveau national.



La mission de **l'enquêteur halieutique - animateur local du Suivi National de la Pêche aux Engins (SNPE)** dont le pilote technique est le Conseil Supérieur de la Pêche, est assumée depuis Octobre 2002 par Nicolas SUSPERREGUI.

La mission peut se définir en deux termes :

- q Animation locale du SNPE : édition, distribution, collecte des fiches de pêches et validation des données - transmission au CSP - information et sensibilisation des pêcheurs et des gestionnaires / scientifiques / collectivités...
- q Veille environnementale, portant tant sur des aspects halieutiques (en 2003 - étude sur l'alose) que sur des observations de la qualité des milieux (ex : surveillance de la pollution de la Dronne et de l'Isle, mesure et enregistrement des T° en Dordogne et Isle, recueil des données produites par les professionnels - sentinelles au quotidien de la qualité des fleuves et des espèces vivantes).

La mission a connu en 2003 une véritable accélération avec la mise en place, toujours dans un cadre contractuel précis, d'une base de données de capture valant pour l'ensemble des professionnels fluviaux du secteur Gironde-Garonne-Dordogne-Isle. Cette base de données, fondée sur les informations que retranscrivent les pêcheurs dans leurs carnets AADPPED-SNPE, a permis dès 2003 de décrire l'activité (effort de pêche...) à une échelle très fine, en l'occurrence l'opération de pêche quotidienne.

Un premier document a été produit qui concerne la civelle et qui analyse les captures sur les trois saisons 1999/2000, 2000/2001 et 2001/2002.

L'année 2003, enfin, a été marquée, toujours sur le même territoire : l'estuaire de la Gironde, par la réalisation, pour le compte du SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde) de **l'étude "Structuration de lieux de vente des produits de la pêche et mise en réseau des pêcheurs professionnels de l'estuaire de la Gironde"**.

Signée le 1<sup>er</sup> Juillet 2002, sur la base d'une proposition budgétaire IMA datée du 13 Mars 2002, la mission a connu quelques difficultés et retards avec le départ inopiné de Gilles CAUVIN, initialement chargé de réaliser la tâche prévue par le contrat avec l'aide de son collègue Guillaume PAQUIGNON. L'IMA a donc en urgence recruté Philippe OLLIER qui, dès le 1<sup>er</sup> Décembre 2002, a repris et véritablement lancé l'étude proprement-dite.

Un important travail de terrain a été accompli par Philippe OLLIER, en particulier auprès des professionnels estuariens de Charente Maritime. Des développements commerciaux inédits ont été trouvés vers Arcachon et La Rochelle, des consultations ont abouti à la création d'une CUMA dans le secteur de Mortagne-sur-Gironde (projet d'infrastructure collective de mise en marché des produits sous marque collective "poisson de l'estuaire de la Gironde").

Si le rapport final a été transmis le 22 Octobre 2003, après une présentation orale à Mortagne-sur-Gironde le 29 Septembre, l'IMA a proposé au SMIDDEST qu'au-delà de l'étude réalisée et pour maintenir la dynamique engagée, un accompagnement léger soit mobilisable auprès de l'équipe IMA de Bordeaux, dans l'attente d'un véritable engagement des professionnels et des collectivités pour un appui technique global (à l'échelle de l'espace estuarien dans son ensemble).

Au reste, l'étude réalisée par l'IMA en 2002-2003, dans des conditions plus difficiles que prévues en terme de délai, a généré des dépenses supérieures aux prévisions de Mars 2002 (essentiellement en temps passé) qui pèsent lourdement sur les comptes de l'exercice.

Enfin, l'IMA, dans le cadre de la thématique Estuaires, participe aux diverses réunions, rencontres, congrès scientifiques où son expertise peut être utile et où l'information recueillie alimente une base de données documentaires de plus en plus fournie.

Les publications IMA, réalisées au titre des missions ESTUAIRES, apparaissent dans le chapitre "Publications 2003", page 22.

# **L'IMA, partenaire de la filière Pêches maritimes en Aquitaine**

Depuis Janvier 2000, et dans le cadre du Contrat de Plan Etat - Région 2000-2006, l'IMA est au service de la filière "Pêches maritimes aquitaines". Cette mission d'assistance technique de terrain consiste à élaborer avec l'interprofession **des projets collectifs** visant à soutenir la filière pêche en Aquitaine et singulièrement dans le département des Pyrénées-Atlantiques (notamment au travers de la Convention spécifique Pays Basque 2001 – 2006). Les projets proposés sont validés au sein d'un comité de pilotage qui se réunit régulièrement.

Le contenu de la mission, portée à l'IMA par François GALLET, s'articule autour des grands axes suivants :

- **Gestion et amélioration technique** (contrôle) **de la qualité des produits débarqués** : valorisation des poissons de ligne de qualité extra, veille technologique Qualité (traçabilité, hygiène et signes de qualité, participation aux groupes techniques OFIMER).
- **Innovations technologiques et diversification des métiers** : techniques de pêche innovantes (thon ...), tests de dispositifs techniques sur le thème de la qualité à bord, ou autres métiers maritimes dont aquaculture, récolte et valorisation des algues.
- **Animation et accompagnement de la filière** : l'IMA assure un rôle d'interface entre les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les structures techniques ou scientifiques, y compris la commission inter-portuaire de Saint-Jean de Luz - Ciboure. L'IMA est notamment l'interlocuteur du secteur "mise en marché des produits" (acheteurs, mareyeurs et détaillants).
- **Assistance à la communication**, pour la promotion des métiers, des produits et des initiatives prises par la communauté des pêcheurs, singulièrement celle relevant du Comité local des Pêches maritimes de Bayonne, par le biais notamment de l'Echo des Quais, publication trimestrielle du-dit Comité local.

En 2003, il convient de noter la mise en œuvre des opérations suivantes :

- q Poursuite, avec l'OP CAPSUD, des actions de valorisation des poissons de ligne de qualité Extra :
  - 17 visites de contrôle (en diminution vs 2002 - le cahier des charges étant généralement bien respecté) - 698 poissons examinés.
  - apport de bar de ligne en hausse : 11,6 t - +25% par rapport à 2002.
  - prix moyen du bar de ligne : 15,06 € contre 7,38 € pour le bar de chalut.
  - démarche positive pour la dorade royale et quelques autres espèces.
- q Valorisation des démarches Qualité de la filière Pêches maritimes en Aquitaine lors du Salon de l'Agriculture 2003, à l'occasion du salon European Seafood (Bruxelles - 6/8 Mai 2003), et enfin à Boulogne-sur-Mer (Colloque Qualité des 13 & 14 Novembre 2003).
- q Mise en place, dans le cadre de la diversification des métiers, de l'essai d'une senne maillante à thonidés : l'engin présentait beaucoup d'intérêts, en termes de sélectivité, de qualité, mais s'est avéré difficile à mettre en œuvre. Ce premier test, en Août 2003, a toutefois permis de collecter de nombreuses informations sur le comportement de la senne.
- q Mise en place d'un programme d'essai de valorisation des algues par la filière pêche.

- q Poursuite de la mission d'assistance aux organisations collectives avec en 2003 :
- Action spécifique "après-Prestige" pour les professionnels du CLPMEM concerné,
  - **"Etude détaillée des attentes et des besoins des acheteurs en criée de Saint-Jean de Luz - Ciboure"** (Mlle Aurélie LECANU - stagiaire ENSAR),
  - Mise en place du **"Tableau de bord des Pêches maritimes en Aquitaine"** (Mlle Marion ROSIER - stagiaire DESS Economie de Nantes),
  - Publication de l'Annuaire des Acteurs de la filière Pêches maritimes en Aquitaine.

L'IMA, dans le cadre de cette mission, a également participé à la réalisation de documents promotionnels (notamment le "Guide des entreprises de commerce de gros et de transformation des produits des pêches maritimes et estuariennes en Aquitaine") et poursuivi, aux côtés du CLPMEM de Bayonne, son travail de co-rédacteur de la publication trimestrielle "L'Echo des Quais".

Les publications IMA, réalisées au titre de la mission Appui Technique Pêches Maritimes Aquitaines, apparaissent dans le chapitre "Publications 2003", page 23.



## L'IMA et les pisciculteurs basques

Depuis sa création en 1992, l'IMA accompagne les pisciculteurs basques dans leur développement. Représentant un potentiel de production de plus de 2000 tonnes de truites arc-en-ciel, commercialisées en frais ou transformées (portions, filets, produits élaborés), la pisciculture basque met sur le marché un produit spécifique, élevé selon des procédures strictes (faible charge, cycle long) qui signent une qualité reconnue par la clientèle, notamment celle, exigeante, de la grande distribution, engagée aux côtés des professionnels dans des démarches Qualité d'identification et de certification des produits.

L'IMA, représenté par Mlle Josiane POPOVSKY, chargée de mission Aquaculture et par M. Daniel AUBIN, directeur de l'IMA, intervient à double titre auprès des pisciculteurs :

- q **Au titre de l'assistance réglementaire** : l'IMA a ainsi, depuis sa création, produit plus de 15 dossiers de régularisation à la demande des professionnels du Groupement de Défense Sanitaire Nive-Nivelle. L'IMA a assuré le suivi des procédures en apportant aux commissaires enquêteurs les compléments d'information ou les précisions dont ils pouvaient avoir besoin. L'IMA s'est également mis à la disposition des exploitants pour évaluer les arrêtés d'exploitation et faire valoir les droits de réponse avant prise des arrêtés définitifs.

En 2003, sur le thème de la "Réglementation", l'IMA s'est à nouveau mis à la disposition des responsables professionnels du GDS Nive-Nivelle, notamment dans le cadre des réunions mises en place par la Préfecture (Débits réservés).

- q L'IMA assure, depuis cinq ans, **le suivi environnemental de la qualité des eaux de rejet** de l'ensemble des sites adhérents du GDS Nive-Nivelle (17 sites + 1 site non adhérent). Cette mission de terrain, répondant strictement aux exigences inscrites dans chaque arrêté d'exploitation, conduit l'IMA à produire régulièrement des fiches de suivi environnemental (pH, ammonium, O<sub>2</sub>, MES), remises à chaque pisciculteur, au GDS et à la Direction des Services Vétérinaires (synthèse annuelle).

A noter, en 2003, et bien que les conditions climatiques estivales aient été particulièrement difficiles (canicule), le très bon comportement général des sites, sur le plan environnemental (sur la base de 92 contrôles) :

- q **aucun dépassement des teneurs en ammonium** en aval des 18 sites, nécessitant une contre-visite, **n'a été enregistré** (contre 8 en 2002).

La qualité des eaux de rejet a été globalement meilleure du fait d'une meilleure adaptation des cycles et des méthodes d'élevage aux contraintes environnementales locales.





L'IMA est également le partenaire de l'Association « Truites de la Chaîne des Pyrénées » devenue "Truite du Pays Basque" en Février 2004, au titre **la mise en place d'un signe officiel de qualité**, Certification de Conformité Produit dans un premier temps, Indication Géographique Protégée à terme.

Ce programme, imaginé dès 1999 et lancé au printemps 2000, concernait 19 sites piscicoles. L'IMA avait notamment pour rôle de coordonner les travaux de différents partenaires scientifiques, en premier lieu le laboratoire TPA de Gradignan, spécialisé en analyse organoleptique des produits de la filière agro-alimentaire.

**L'année 2003** a été celle de la finalisation de la démarche vers les signes officiels de qualité, avec, le 28 Novembre, la présentation aux professionnels et aux financeurs du rapport final d'intervention de l'IMA et des partenaires scientifiques associés au programme.

Les éléments suivants méritent d'être soulignés :

- q au terme de la mission et en parfaite collaboration avec les pisciculteurs, **la traçabilité des produits est désormais acquise** de manière formelle par les adhérents de l'Association. La mise en œuvre de la traçabilité - de Juillet 2000 à Juin 2003 - a demandé de nombreuses réunions et visites sur les sites afin de corriger les quelques erreurs de notation et de gestion des fiches informatique ou papier.
- q Les travaux de TPA, portant sur 947 analyses et mettant en valeur le critère "**texture de la chair**", ont été corroborés par les résultats des analyses sensorielles réalisées par CTCPA (profil sensoriel à l'aide d'un panel de dégustateurs entraînés, tests "consommateurs").

A noter que les pisciculteurs, à l'instigation de l'IMA, ont mis en œuvre en interne un panel de dégustateurs qui s'est réuni six fois de Septembre 2002 à Mai 2003 (76 échantillons testés). Cette initiative a été très enrichissante pour l'ensemble du groupe et, individuellement, pour chaque pisciculteur qui se voyait remettre une appréciation chiffrée sur ses produits (portion ou truite à filet).

- q Elaboration du règlement d'usage de la **marque collective "Truite du Pays Basque"** (logotype ci-dessus), déposée à l'INPI le 14 Novembre 2003.
- q Fin 2003, restaient à préciser un certain nombre d'éléments techniques (choix de l'organisme certificateur, critères certifiés...) en préalable au dépôt des dossiers de demande de **Certification de Conformité Produit (CCP)** et de demande d'**Indication Géographique Protégée (IGP)**.



## **L'IMA et l'aquaculture marine**

---

L'IMA, après une phase préliminaire de réflexion (2<sup>ème</sup> semestre 2001), a engagé un vaste travail d'expertise du **projet aquacole expérimental PAMPA**.

Ce projet innovant et ambitieux, tant sur le plan technologique que zootechnique, visait à mettre en place, à l'échelle d'un pilote et pour une durée de 4 années probatoires, une ferme aquacole sous-marine, constituée de 4 cages de 1000 m<sup>3</sup> immergées en permanence à -40 mètres devant Capbreton et devant permettre d'initier les premières productions nationales de morue.

L'IMA a constitué, et réuni pour la première fois en 2002, un Comité de Pilotage qui rassemblait, autour du concepteur du projet, M. Jean-Pierre LALANDE, les professionnels aquitains de la pêche et de l'aquaculture, les services de l'Etat concernés (Affaires Maritimes), les Collectivités locales et territoriales, les organismes scientifiques, la Chambre de Commerce Bayonne Pays-Basque.

Le Comité de Pilotage a pris la décision en Décembre 2002 de faire réaliser par l'Institut une étude de faisabilité du programme aquacole expérimental PAMPA.

Cette étude, réalisée en 2003, a mobilisé l'Institut, le prestataire OCEAN CONSEIL et le concepteur du projet, M. LALANDE.

Le Comité de pilotage a validé le rapport d'étape n°1, valant expertise du dossier et note d'opportunité, présenté le 17 Février 2003.

Le Comité de Pilotage s'est à nouveau réuni le 16 Mai 2003 pour examiner le rapport final de l'étude et débattre des suites à donner au programme expérimental défini par les auteurs, lequel programme, en deux phases de mi-2003 à mi-2007, assorties de *stop & go* successifs, supposait un montant global des investissements et des dépenses de fonctionnement à hauteur de 2,76 M€, hors vente des produits et valorisation des infrastructures en fin d'opération.

Le rapport final de l'étude - financée en majeure partie (80%) par la Région et l'Europe (IFOP) - a été adressé à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage le 26 Août 2003.

M. Jean-Pierre LALANDE, prenant acte par ailleurs des observations positives du rapport final à l'égard de son invention, a produit en Septembre 2003 (réunion du 12/09/03) une version nouvelle du projet expérimental, situant le coût global de l'opération à 1,10 M€.

La mise en œuvre de ce programme ré-évalué n'a toutefois pas connu d'avancement notable fin 2003, en l'absence de maître d'ouvrage déclaré et d'un positionnement positif de la communauté professionnelle aquacole à l'égard d'un projet jugé trop périlleux.

L'IMA a également réalisé, en 2003, un **état des lieux de l'aquaculture en Aquitaine** (M. Bastien SIMMONET - stagiaire ENSAR) et entrepris des démarches vers la mise en œuvre d'un appui technique régional à la filière piscicole.

Les publications IMA, réalisées au titre des missions AQUACULTURE, apparaissent dans le chapitre "Publications 2003", page 23.

## Autres missions menées par l'IMA en 2003

L'IMA, au titre de sous-traitant local du bureau d'études CREOCEAN, lui-même missionné par la DIREN Aquitaine, a mené en 2002 la première partie de « l'**Inventaire floro-faunistique de la côte basque, de Guéthary à Hendaye** ».

En 2003, et après le naufrage du *Prestige*, l'IMA a mené la seconde campagne d'investigation estran et plongée.

Au total, plus de 27 stations ont été inventoriées qui ont révélé la présence de plus de 500 espèces animales et végétales, témoins d'une très grande diversité biologique.

A noter, lors des visites sur les sites au printemps, la faible occurrence des dommages liées à la pollution par le fuel échappé de l'épave du *Prestige*.

Le rapport final IMA a été transmis à CREOCEAN le 22 Août 2003.

CREOCEAN a remis son rapport final à la DIREN en fin d'année 2003.



Cliché : MN. De Casamajor

## COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

La synthèse des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003, se traduit par les chiffres suivants (cf Rapport du Commissaire aux Comptes) :

### PRODUITS D'EXPLOITATION - RECETTES

Ils atteignent la somme de **389.950 €** en augmentation de 38.380 € par rapport à l'exercice précédent (+11%). Ces produits se décomposent en :

q Etudes subventionnées	=	348.379 € (vs 321.334 € en 2002, soit +8,5%)
q Aides à l'emploi	=	39.261 € (vs 15.163 € en 2002, soit + 159%)
q Autres produits (transfert de charges et divers)	=	2.310 € (vs 15.074 € en 2002, soit - 85%)

**Les principales recettes** de l'exercice 2003 se déclinent comme suit, par mission et source de financement (hors production sur les affaires en projet : "Adour" et "Macrodechets")

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>AGLIA</b>	AGLIA	137.204 €	(1) 137.204 €
AGLIA - Colloques	AGLIA	10.000 €	10.000 €
AGLIA - INDICANG	Europe	6.985 €	(2) 6.985 €
AGLIA - Gujan	AGLIA	7.623 €	(3) 0 €

(1) L'AGLIA, pour le volet Observatoire, est elle-même financée par les trois Régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Pays de la Loire (50%) et par l'Etat (50%)

(2) production 2003

(3) fermeture de l'Antenne expérimentale de l'AGLIA à Gujan-Mestras en Avril 2002

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>AT-MER</b>	Région Aquitaine	27.524 €	27.524 €
	Conseil Général 64	27.524 €	27.524 €
	Conseil Général 40	4.040 €	0 €
	CLPMEM de Bayonne	5.488 €	6.443 €
	OFIMER	4.288 €	2.389 €
	EUROPE	7.148 €	1.433 €
		76.012 €	<b>65.313 €</b>

Mission	Financier(s)	Montant prévu (4)	Montant attribué
<b>AT-PGIR</b>	Etat (DRAF)	11.099 €	11.099 €
	Région Aquitaine	11.099 €	11.099 €
	Conseil Général 33	11.099 €	11.099 €
	Chambre d'Agriculture Professionnels	543 €	543 €
		8.614 €	8.614 €
		42.455 €	<b>42.455 €</b>

(4) part IMA du budget global de l'Appui Technique porté par l'AADPPED de la Gironde

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>EH-PGIR</b>	DIREN Aquitaine	13.248 €	13.248 €
	Conseil Sup. de la Pêche	4.421 €	4.421 €
	CNASEA (5)	15.925 €	15.703 €
	Agence de l'Eau AG (6)	8.601 €	(7) 23.561 €
		42.195 €	<b>56.933 €</b>

(5) Aide de l'Etat - contrat Emploi-Jeune (terme : Mars 2005)

(6) Aide 2003 de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au titre des Nouveaux services Emplois Jeunes (terme : Mars 2005)

(7) Complément sur les aides 2001 et 2002

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>GDS</b>	GDS	11.871 €	(8) 11.656 €

(8) Sur frais réels

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>Truite du Pays Basque</b>	Association "Truite du Pays Basque"	Budget global initial (9) 24.392 €	0 €

(9) Budget consommé de 1999 à 2002.

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>SMIDDEST</b>	SMIDDEST	17.869 €	17.470 €

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>CREOCEAN</b>	CREOCEAN	9.125 €	9.625 €

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>PAMPA</b>	Région Aquitaine	5.156 €	5.156 €
	Europe	12.890 €	12.890 €
	IMA	7.734 €	(10) 0 €
		25.780 €	<b>18.046 €</b>

(10) "Auto-financement" IMA

Mission	Financier(s)	Montant prévu	Montant attribué
<b>Tableau de bord Aquaculture</b>	Région Aquitaine	6.106 €	6.106 €

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles atteignent la somme de **410.206 €** en augmentation de 20.851 € par rapport à l'exercice précédent (+5,4%).

**Le résultat d'exploitation** s'établit alors à – 20.257 €, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (pm : - 37.784 € - 46%).

La prise en compte des résultats financiers (- 9.498 €) et exceptionnels (+ 1.596 €) permet de déterminer **le résultat net comptable de l'exercice**, qui est une perte, à hauteur de **-28.160 €**

### Commentaires

**Par rapport au budget 2003**, approuvé par l'Assemblée Générale annuelle du 30 Juin 2003, il ressort que :

- les produits d'exploitation, à hauteur de 389.950 €, sont conformes à la prévision (389.378 €). L'écart est légèrement positif (+ 572 € soit + 0,15%). Cette conformité tient en fait à la compensation par des recettes non budgétées de recettes non attribuées.
- les charges d'exploitation, à hauteur de 410.206 €, sont nettement supérieures à la prévision (385.053 €). L'écart est fortement positif (+ 25.153 € soit + 6,5%). Les principaux postes de charges incriminés sont : les frais de mission (+ 16.446 € soit + 34%), les frais généraux (+1918 €, + 7%), les salaires et charges sociales (+6.000 € soit + 2%).
- les frais financiers sont également plus lourds que prévus (à 9.498 €, soit + 5.174 € , +120%).

**Par rapport à l'exercice 2002**, qui montrait un résultat négatif de - 39.095 €, l'exercice 2003 se caractérise par :

- des produits d'exploitation en augmentation, de + 38.380 € (+ 11%)
- pour des charges d'exploitation également en augmentation (+ 20.851 €, + 5,4 %). Les charges externes ont progressé de + 8,5 % (loyers CCI, honoraires, fournitures informatiques, frais de déplacement...).
- Une aggravation très nette de la charge financière, déjà très pénalisante en 2002, du fait des retards de paiement.
- Un résultat encore négatif, en amélioration toutefois par rapport à 2002. Les dossiers les plus "pénalisants" sur le plan financier sont clos (SMIDDEST, Truite du Pays Basque, PAMPA, CREOCEAN). Des charges en expertise, personnel et frais de mission ne seront pas retrouvées en 2004.

# LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2004

Parmi les missions principales de l'Institut, on retiendra notamment, au-delà du panel « habituel » des tâches incombant à l'équipe IMA :

## **L'IMA, partenaire technique de l'AGLIA**

---

La Convention renouvelée entre l'Etat et l'AGLIA (signée le 10 Octobre 2002), qui organise la transmission des données statistiques "Pêche et Cultures marines" du golfe de Gascogne et celle plus récente qui définit, pour les années 2004 à 2006, les relations de l'IMA avec l'AGLIA (signée le 1er Janvier 2004) constituent le fondement des missions dévolues à l'Institut.

En 2004, ces missions s'organisent en sept thèmes successifs :

**Thème 1 :** Mieux connaître les caractéristiques et les activités des flottilles de l'AGLIA dans une démarche prospective sur l'évolution des entreprises de pêche, en particulier celles immédiatement dépendantes des espèces stratégiques suivantes : sole, merlu et langoustine.

**Thème 2 :** Les pêcheries estuariennes de la façade AGLIA, en partenariat avec la CIPE-CNPMEM.

**Thème 3 :** INDICANG - Mise en place d'un réseau d'indicateurs, notamment environnementaux, portant sur la ressource Anguille (programme INTEREG-IIIB)

**Thème 4 :** Etude méthodologique sur le thème de la "Valeur patrimoniale des estuaires". Accueil de Mlle Johanna JORDI, stagiaire de l'UPPA - Mars/Août 2004.

**Thème 5 :** Chalut pélagique et prises accessoires de cétacés, état des lieux et perspectives offertes par l'utilisation de répulsifs sonores (pingers).

**Thème 6 :** Monographies pêche/cultures marines.

**Thème 7 :** Déchets et sous-produits des activités aquacoles. Etat des lieux et perspectives de valorisation et de traitement à l'échelle de l'AGLIA.

## **L'IMA et la thématique Estuaires**

---

q Poursuite des missions d'Appui technique et d'Enquêteur halieutique auprès des pêcheurs professionnels fluviaux de l'estuaire de la Gironde.

A noter, pour la mission d'appui technique, le développement informel des contacts avec les professionnels estuariens de Charente-Maritime, suite au travail engagé pour le SMIDDEST. A terme, un encadrement global de la pêche fluvio-estuarienne est souhaitable, qui envisage l'estuaire dans sa totalité.

A noter également, pour la mission de l'enquêteur halieutique, la publication, au cours du premier semestre 2004, de deux rapports présentés lors du Comité de Pilotage de la mission le 4 Mars 2004 (Bilan d'activité 1999-2003) : rapport "Alose", rapport "Crevette blanche".

En 2004, toujours pour cette dernière mission, l'IMA et les professionnels devront étudier la mise en place de nouvelles sources de financement, eu égard à la fin du contrat Emploi-Jeune qui vaut pour Nicolas SUSPERREGUI.

## **L'IMA, partenaire de la filière Pêches maritimes en Aquitaine**

Le contenu de la mission, portée à l'IMA par François GALLET, s'articulera, en 2004 comme en 2003, autour des grands axes suivants :

- **Gestion et amélioration technique** (contrôle) **de la qualité des produits débarqués** : valorisation des poissons de ligne de qualité extra, veille technologique Qualité (traçabilité, hygiène et signes de qualité, participation aux groupes techniques OFIMER).
- **Innovations technologiques et diversification des métiers** : techniques de pêche innovantes (céphalopodes...), tests de dispositifs techniques sur le thème de la qualité à bord, ou autres métiers maritimes dont aquaculture, récolte et valorisation des algues.
- **Animation et accompagnement de la filière** : l'IMA assurera un rôle d'interface entre les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les structures techniques ou scientifiques, y compris la commission inter-portuaire de Saint-Jean de Luz - Ciboure. L'IMA sera notamment l'interlocuteur du secteur "mise en marché des produits" (acheteurs, mareyeurs et détaillants).
- **Assistance à la communication**, pour la promotion des métiers, des produits et des initiatives prises par la communauté des pêcheurs, singulièrement celle relevant du Comité local des Pêches maritimes de Bayonne, par le biais notamment de l'Echo des Quais, publication trimestrielle du-dit Comité local.

Par rapport à 2003, la mission connaîtra une remise à plat de son mode de financement qui fera appel aux Collectivités et structures professionnelles suivantes, nouvellement sollicités aux côtés des financeurs "historiques" de l'appui technique que sont le Conseil général des Pyrénées Atlantiques, la Région Aquitaine et le Comité local des Pêches de Bayonne : Conseils généraux des Landes et de la Gironde, Comité Régional des Pêches maritimes d'Aquitaine, les Comités locaux d'Arcachon et de Bordeaux.

## **L'IMA et l'aquaculture**

- q Poursuite de la mission, dite d'auto-contrôle, de surveillance environnementale des sites piscicoles basques adhérents du GDS Nive-Nivelle.
- q Accompagnement réglementaire des pisciculteurs basques dans leur démarche de régularisation des arrêtés préfectoraux.
- q Suivi des actions locales (Contrat de Rivière) visant à redéfinir les usages de l'eau, dans une perspective de préservation de la ressource et des milieux naturels.
- q Accompagnement des pisciculteurs de l'Association « Truite du Pays Basque », au premier semestre 2004, vers la mise en place de signes officiels de qualité.
- q Relance pour une mise en place de la mission « animateur aquacole aquitain » (ou correspondant piscicole aquitain).
- q Réflexion pour la validation d'un « Tableau de bord de l'aquaculture en Aquitaine » et édition à l'étude d'un « Guide des acteurs de l'Aquaculture en Aquitaine ».

## **L'IMA et l'environnement**

---

- q Suite de la préparation, pour l'année 2004, du projet d'étude « **Pressions anthropiques et évolutions des habitats de l'anguille européenne *Anguilla anguilla* : application aux Barthes de l'Adour** ».
- q Lancement, sur financement régional (et européen - programme COASTATLANTIC - InterReg IIIB), en 2004 du **programme "Mise en réseau des programmes de collecte des macro-déchets en mer et sur l'estran - retraitement"**, suite à la proposition transmise à la Région Aquitaine en Décembre 2003.
- q Projet de participation au programme d'étude porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (correspondant local : M. Georges HEMERY), sous le titre "**Observatoire des espèces et des milieux marins naturels en Aquitaine**".
- q Participation à la réflexion pour la création d'un "**Centre de Ressources Environnement du Littoral des Pyrénées Atlantiques**", projet porté par l'Association des Elus du Littoral et le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.
- q Participation à la mise en place du **Réseau REBENT** sur la Côte atlantique (avec IFREMER).
- q Participation aux réunions du Groupe Eau du **S3PI**.
- q Participation, par le biais d'un stage de fin d'étude (Mlle Kristell BERNARD - Ecole d'Ingénieurs en Agriculture de Val de Reuil), à la réflexion sur les réseaux de collecte de données environnementales, dans le cadre des objectifs de la **Directive Cadre sur l'Eau**.

## **Autres perspectives d'action**

---

- q Mise en place pré-programmée (Août - Octobre) d'un site web IMA, sous le couvert d'un stage "Formation Continue - Licence professionnelle Ingénierie des projets multimédias" de l'IUT de Bayonne - Pays Basque.
- q Engagement de contacts scientifiques et techniques avec les structures espagnoles concernées par l'exploitation des ressources marines (AZTI notamment).

# PUBLICATIONS IMA PARUES EN 2003

## L'IMA, partenaire technique de l'AGLIA

- n Fiche "mode d'emploi et d'installation des pingres FUMUNDA à l'usage des professionnels" – IMA – Mars 2003 – FOSSECAVE (P.)
- n Fiche de captures accidentelles à l'usage des professionnels de la flottille pélagique du golfe de Gascogne – IMA – CLPMEM de Bayonne – GEFMA – MUSEE DE LA MER – Mars 2003 – FOSSECAVE (P.) & GALLET (F.).
- n Outils de communication pour l'AGLIA : drop "Les démarches qualité et les produits certifiés dans les régions de l'AGLIA" – Mai 2003 – FOSSECAVE (P.).
- n Guide pratique des signes de qualité à l'usage des professionnels de la filière « produits de la mer » - Observatoire des pêches et des cultures marines de l'AGLIA – IMA – juin 2003 – 82 p – FOSSECAVE (P.) & AUBIN (D.).
- n Premier bilan de la démarche professionnelle concernant la limitation des captures de cétacés par les flottilles pélagiques du golfe de Gascogne (Equipement des navires des systèmes acoustiques FUMUNDA durant la période 2002/2003) – IMA – Juillet 2003 – FOSSECAVE (P.).
- n Fiche de synthèse concernant la pêcherie du merlu (*Merluccius merluccius*) dans les régions de l'AGLIA à l'attention de Mr le Député Européen D. SOUCHET– IMA – Août 2003 – FOSSECAVE (P.).
- n Fascicule de formation à l'usage des professionnels de la pêche : "Les pêches maritimes dans le golfe de Gascogne : Exploitation et gestion". CFPPA de BOURCEFRANC – Septembre 2003 – 38 p – FOSSECAVE (P.).
- n Synthèse des matériels acoustiques (pingres) présents sur le marché mondial à l'attention de M. Jean-Charles FOURNIER, CNPMM – IMA – Décembre 2003 – FOSSECAVE (P.).
- n Fascicule de formation à l'usage des professionnels de la pêche : "Les pêches maritimes dans le golfe de Gascogne : Exploitation et gestion". Module d'installation à la pêche du CGPA, ARCACHON – Décembre 2003 – 40 p – FOSSECAVE (P.).
- n Rédaction des actes du colloque AGLIA : « Estuaire et bande côtière : des espaces à aménager, à partager, à valoriser... » - XIVèmes Rencontres Interrégionales de l'AGLIA – LES SABLES D'OLONNE – 10 & 11 Octobre 2002 – IMA – 2003 – 62 p – MUCHIUT (S.) & AUBIN (D.).
- n Rédaction des actes du colloque AGLIA : « Pêche, aquaculture : innover pour s'adapter » - XVèmes Rencontres Interrégionales de l'AGLIA – LA ROCHELLE – 5 et 6 juin 2003 – IMA – 2003 – 100 p – FOSSECAVE (P.) & MUCHIUT (S.).

## L'IMA et la thématique Estuaires

- n Analyse des données statistiques de captures des pêcheurs professionnels maritimes de l'estuaire de la Loire – campagne civile 2000/2001. MUCHIUT S., GALLET F., AUBIN D., 2003. Institut des Milieux Aquatiques : 30 p.
- n Compte-rendu d'activité du programme 2002 d'appui technique à la pêche professionnelle. AADPPED de la Gironde – 2003 – 8 p. + annexes. PAQUIGNON (G.).
- n Les effets économiques induits par les activités de pêche professionnelle en eau douce dans le département de la Gironde. AADPPED de la Gironde – 2003 – 27 p. + annexes. PAQUIGNON (G.).

- n Synthèse de l'analyse des captures de civelles par les pêcheurs professionnels fluviaux de la Gironde depuis la mise en place du Suivi National des Pêches aux Engins et aux filets en juillet 1999. AADPPED de la Gironde - IMA, N. SUSPERREGUI - Octobre 2003

## **L'IMA, partenaire de la filière Pêches maritimes en Aquitaine**

- n Appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine - Bilan technique et financier de l'année 2002. Rapport IMA - 24 p. + annexes. GALLET (F.).
- n L'ECHO DES QUAIS – Journal trimestriel publié par le CLPMEM de Bayonne, 8 p., en 2003 : n°12 à 15 - Co-rédaction GALLET (F.) et CHABRET (M.).
- n Revue de presse « Valorisation des produits de la pêche », semestriel, en 2003 : n°2 et 3 - GALLET (F.).
- n Annuaire des acteurs de la filière des pêches maritimes en Aquitaine, 1<sup>ère</sup> édition en Juin 2003 - 60 p. GALLET (F.).
- n Guide des entreprises de commerce en gros et de transformation des produits des pêches maritimes et estuariennes en Aquitaine - Réalisation sous l'égide du CRPMEM d'Aquitaine, 4 p. GALLET (F.).
- n Outil de communication pour le CRPMEM d'Aquitaine : drop « Les pêches maritimes d'Aquitaine : Pour l'amélioration de la qualité et la valorisation de ses produits ... ».
- n Pêche au thon à la senne maillante : résultats de l'essai mené du 18 août au 5 septembre 2003 sur le quartier maritime de Bayonne par le navire « Esperantza II ». 14 p. + annexes. GALLET (F.).
- n Appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine - Consultation des acheteurs à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure : Pistes d'actions d'intérêt collectif. 50 p. + annexes. LECANU (A.) et GALLET (F.).
- n Appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine - Présentation des Associations d'acheteurs de produits de la pêche. 10 p. + annexes. LECANU (A.) et GALLET (F.).
- n Guide des entreprises de commerce en gros et de transformation des produits des pêches maritimes et estuariennes en Aquitaine - Réalisation sous l'égide du CRPMEM d'Aquitaine, 4 p. GALLET (F.).

## **L'IMA et les pisciculteurs basques**

- n La truite des Pyrénées : critère de spécificité du produit, système de contrôle et de suivi pour l'obtention d'une indication géographique protégée – Bilan des travaux 2002 - 2003. 20p + annexes. POPOVSKÝ J.
- n Règlement d'usage de la marque « Truite du Pays Basque ». 7p. POPOVSKÝ J.
- n La truite des Pyrénées : critère de spécificité du produit, système de contrôle et de suivi pour l'obtention d'une indication géographique protégée – Bilan final du programme. 24p + annexes. POPOVSKÝ J.

## **Autres missions menées par l'IMA**

---

- n Etude de faisabilité du programme aquacole expérimental PAMPA - Rapport final. OCEAN CONSEIL (B. PEYROU) et IMA (D. AUBIN)
- n Etude des estrans rocheux et du milieu marin de la côte basque – Rapport de mission IMA – Campagne d’inventaire – Printemps 2003. 9p. POPOVSKÝ J.
- n Etude des estrans rocheux et du milieu marin de la côte basque – Rapport de mission. 24 p + annexes. POPOVSKÝ J., de Casamajor M.-N., Bureau S., Sennes G., Couñago Sanchez E., Fernandez Perez P., Aubin D.

# **ANNEXES**

---

1. Adhérents de l'Association et composition du Conseil d'Administration.
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association, tenue au siège le 30 Juin 2003.

# INSTITUT DES MILIEUX AQUATIQUES

## ADHERENTS, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (10)

---

### Président

Conseil Régional d'Aquitaine, représenté par **M. François MAÏTIA**

### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, représenté par **Mme Juliette SEGUELA**

### 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Groupement de Défense sanitaire Nive-Nivelle, représenté par **M. Eric TROUNDAY**

### Secrétaire

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque,  
représentée par **M. Jean-Marie BERCKMANS**

### Secrétaire adjoint

Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en eau douce de la Gironde,  
représentée par **Mme Jacqueline RABIC**

### Trésorier

Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bayonne,  
représenté par **M. Serge LARZABAL**

### Trésorier adjoint

**Mme Françoise PAUTRIZEL**, Directrice du Musée de la Mer de Biarritz,

### Administrateurs

Ville de Biarritz, représentée par **M. Didier BOROTRA**

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Aquitaine,  
représenté par **M. Philippe FAUTOUS**

Lycée Maritime de Ciboure, représenté par **M. Roger QUITTIC**

## AUTRES ADHERENTS

---

Syndicat professionnel du Renouveau pour la Pisciculture Familiale, représenté par son Président

Laboratoires Départementaux des Pyrénées Atlantiques, représenté par le Directeur, **M. Jacques BONTE**

Association « Truite du Pays Basque », représentée par son Président, **M. Jean HARISPE**

Commission des Poissons migrateurs et des estuaires (C.I.P.E.), représentée par le Président du Syndicat des marins-pêcheurs de l'Adour, **M. Dominique MAHAUT**

Syndicat Intercommunal Saint-Jean de Luz – Ciboure, représenté par **M. Jean-Baptiste MOURGUY**

Communauté d'Agglomération Bayonne - Anglet - Biarritz, représentée par **M. Jacques VEUNAC**

Association Agréée des Pêcheurs riverains de l'Adour et côtiers, représentée par son Président, **M. Yves SOULAGNET**

Lycée Agricole Saint-Christophe de Saint-Pée-sur-Nivelle, représenté par le Directeur, **M. Bernard ANCHORDOQUI**

-----

L'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en eau douce de la Gironde (AADPPED de la Gironde), est co-représentée par son Président, **M. Philippe DELMAS** et par **Mme Jacqueline RABIC**

-----

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
de l'Association « Institut des Milieux Aquatiques »  
tenue le 30 Juin 2003 – Salle de réunion du Musée de la Mer**

**PROCES VERBAL**

A l'invitation du Président, l'Assemblée Générale annuelle de l'IMA s'est tenue le 30 Juin 2003, salle de réunion du Musée de la Mer à Biarritz, en présence de :

M. Bernard ANCHORDOQUI, Directeur du Lycée Agricole Saint-Christophe de Saint-Pée sur Nivelle.

Mme Valérie EYHERALT-SAGASPE, représentant la CCI-Bayonne Pays Basque,

M. Philippe FAUTOUS, représentant le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Aquitaine,

M. Michel HARISPE, représentant le Groupement de Défense Sanitaire Nive-Nivelle,

M. Serge LARZABAL, représentant le Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bayonne,

M. François MAÏTIA, représentant le Conseil Régional d'Aquitaine, **Président de l'IMA**

Mme Françoise PAUTRIZEL, Directrice du Musée de la Mer,

Mme Laurence SARTHOU, représentant M. Jacques BONTE, Directeur des Laboratoires Départementaux des Pyrénées Atlantiques.

M. Jacques VEUNAC, représentant la Communauté d'agglomérations Biarritz-Anglet-Bayonne (pouvoir à Mme PAUTRIZEL, à compter de 11h30).

**Pouvoirs :**

M. Jean-Marie BERKMANS, représentant la CCI-Bayonne Pays Basque, a donné pouvoir à Mme Valérie EYHERALT-SAGASPE de le représenter à l'occasion de cette Assemblée.

M. Jean-Claude BEZIAT, représentant le Syndicat Professionnel pour le Renouveau de la Pisciculture Familiale, a donné pouvoir à M. Michel HARISPE, représentant le GDS Nive-Nivelle, de le représenter à l'occasion de cette Assemblée.

M. Jacques BONTE, Directeur des Laboratoires Départementaux des Pyrénées Atlantiques, a donné pouvoir à sa collaboratrice, Mme Laurence SARTHOU, de le représenter à l'occasion de cette Assemblée.

M. Didier BOROTRA, représentant la Ville de Biarritz, a donné pouvoir à M. Michel HARISPE, représentant le GDS Nive-Nivelle, de le représenter à l'occasion de cette Assemblée.

M. Philippe DELMAS, représentant l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde, a donné pouvoir à M. Philippe FAUTOUS, représentant le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Aquitaine, de le représenter à l'occasion de cette Assemblée.

Mme Jacqueline RABIC, représentant l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde, a donné pouvoir à M. Philippe FAUTOUS, représentant le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Aquitaine, de la représenter à l'occasion de cette Assemblée.

Mme Juliette SEGUELA, représentant le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, a donné pouvoir à M. François MAÏTIA, représentant le Conseil Régional d'Aquitaine, de la représenter à l'occasion de cette Assemblée.

**Absents :**

M. Jean HARISPE (excusé), représentant l'Association « Truites de la Chaîne des Pyrénées »,

M. Dominique MAHAUT, représentant de la Commission des Estuaires et des Poissons migrateurs,

M. Roger QUITTIC, Directeur du Lycée Maritime de Ciboure,

M. Yves SOULAGNET, représentant de l'Association Agréée des Pêcheurs riverains de l'Adour,

**Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.**

**Assistent également au Conseil d'Administration :**

M. Daniel AUBIN, directeur de l'Institut des Milieux Aquatiques,

M. Mathieu BESSOUAT, Service Mer & Littoral du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques,

M. Christian BIDEGAIN, Expert-comptable, Cabinet Biarritz Audit,

M. François GALLET (IMA)

Mmes Charlotte NOMME (Région Aquitaine - excusée) et Sylvie SALLENAVE (KPMG – commissaire aux comptes - excusée) sont absentes.

**L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :**

- Rapports moral et financier
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002,
- Action en cours et perspectives 2003
- Approbation du budget de l'exercice 2003
- Questions diverses.

Les pièces suivantes ont été transmises aux adhérents de l'IMA le 3 Juin 2003:

- q Lettre de convocation, portant l'ordre du jour, et liste des personnes conviées
- q Formulaire de pouvoir
- q PV de l'Assemblée Générale du 25 Juillet 2002
- q PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 Décembre 2002

Les pièces suivantes sont remises aux adhérents à l'occasion de cette Assemblée générale :

- q Ordre du jour
- q Liste des personnes conviées
- q Rapport d'activité 2002 de l'IMA
- q Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2002
- q Projet de budget 2003
- q Projet de texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale

M. François MAÏTIA, Président de l'Association, ouvre la séance à 10 h 30 en donnant lecture de l'ordre du jour. Mme PAUTRIZEL est désignée Secrétaire de séance.

## 1 – Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle 2002

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle, tenue au siège de l'Association le 25 Juillet 2002, n'appelle aucun commentaire de la part des Adhérents présents ou représentés. En l'état, ce procès-verbal est donc approuvé.

## 2 – Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 Décembre 2002

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire, tenue au siège de l'Association le 11 Décembre 2002, n'appelle aucun commentaire de la part des Adhérents présents ou représentés. En l'état, ce procès-verbal est donc approuvé.

## 2 – Rapports moral et financier pour l'exercice clos le 31 Décembre 2001

M. AUBIN, directeur de l'IMA, invite l'Assemblée à prendre connaissance du Rapport d'activité 2002 de l'Institut qui dresse le bilan de l'année écoulée, marquée par plusieurs temps forts. Le document remis aux adhérents comporte un descriptif par affaire qui dresse un portrait synthétique des missions menées par l'équipe de l'IMA.

- q M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la première résolution** :« *L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.* ».  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. BIDEGAIN, Expert-comptable, donne ensuite lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, pour l'exercice clos le 31 Décembre 2002. M. BIDEGAIN commente les différents postes et propose à l'Assemblée d'affecter le résultat de l'exercice sous le titre « report à nouveau ».

- q M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la deuxième résolution** :« *L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.* ».  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- q M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la troisième résolution** :« *L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.* ».  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- q M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la quatrième résolution** :  
« *L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002, décide d'approuver lesdits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice ainsi qu'il suit : n Report à nouveau.* ».  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- q M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la cinquième résolution** :« *L'Assemblée Générale donne quitus pour leur gestion, pour l'exercice écoulé, à tous les administrateurs et à la Direction de l'IMA.* ».  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### 3 – Perspectives d'activité du second semestre 2003

Au titre de l'année 2003, M. AUBIN précise à l'Assemblée l'évolution de quelques dossiers spécifiques :

#### **Missions AGLIA 2003 – présentées à l'Assemblée Générale de l'AGLIA et au Conseil Scientifique et Technique du 22 Avril 2003 :**

- q Remise en route de l'analyse des statistiques de capture et de débarquement des produits de la pêche maritime et estuarienne du Golfe de Gascogne (données 2002 et suivantes) et production des documents de synthèse.
- q Actions spécifiques :
- § Production du **Guide pratique des signes de Qualité** à l'usage des professionnels de la filière « Produits de la Mer » (document présenté le 22 Avril 2003 et remis aux participants des XVèmes Rencontres Interrégionales de l'AGLIA, les 5 & 6 Juin 2003, organisées à La Rochelle sur le thème : « Pêche, aquaculture : innover pour s'adapter »).
- § Production, pour le même événement, d'un drop « Les produits de la mer de la façade AGLIA sous signe officiel de qualité ».
- § Divers études bibliographiques sur les thèmes : « récifs artificiels, outils de gestion de la bande côtière », « Pêcherie pélagique et captures accidentelles de cétacés ».
- § Mise en route du programme INDICANG (selon la réponse d'INTERREG IIIb).
- § Production en Décembre 2003 des Actes des XIVèmes (Les Sables d'Olonne) et XVèmes (La Rochelle) Rencontres Interrégionales de l'AGLIA.

#### **Missions « Appui technique à la filière Pêche maritime aquitaine »**

- q Poursuite des actions menées en direction du secteur des pêches maritimes aquitaines, singulièrement auprès des adhérents du Comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Bayonne.
- q Mise en œuvre prévue de plusieurs programmes d'essai technologique (senne maillante, vire-ligne automatique),
- q Participation de l'IMA en Mai 2003 au salon European Seafood, premier salon mondial des produits de la mer, à l'invitation d'OFIMER sur le pôle Filière Qualité France. A l'occasion de ce salon, l'IMA a réalisé une brochure de promotion des grossistes et transformateurs des produits de la pêche maritime aquitaine et un drop « La filière qualité en Aquitaine ».
- q Réalisation de deux enquêtes stratégiques, l'une auprès du monde des acheteurs en criée (demande spécifique du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques), l'autre valant « Monographie des pêches maritimes aquitaines ».
- q Edition du « Guide des acteurs des pêches maritimes et estuariennes en Aquitaine ».

#### **Missions « Aquaculture »**

- q Finalisation au premier semestre de l'étude lancée en 2000, vers la mise en place de signes officiels de qualité au bénéfice des pisciculteurs de l'Association « Truites de la Chaîne des Pyrénées ».
- q Poursuite de la mission, dite d'auto-contrôle, de surveillance environnementale des sites piscicoles basques adhérents du GDS Nive-Nivelle.
- q Accompagnement réglementaire des pisciculteurs basques dans leur démarche de régularisation des arrêtés préfectoraux.

A propos de la situation des piscicultures basques, M. MAITIA évoque devant l'Assemblée la récente saisine, début Juin 2003, du Tribunal administratif de Pau par la Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique C/ la Préfecture des Pyrénées Atlantiques, visant un site piscicole basque et son arrêté d'exploitation. « Cette démarche est choquante » déclare M. MAITIA qui poursuit « car elle intervient après qu'une procédure de conciliation des points de vue ait été mise en œuvre à l'initiative de M. le Sous-Préfet de Bayonne fin Avril 2003, avec constitution d'un groupe de travail auquel est associée la Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ». M. Michel HARISPE indique à son tour que les professionnels basques ont également été très choqués par cette démarche dont l'origine est connue.

- q Suivi des actions locales (Contrat de Rivière) visant à redéfinir les usages de l'eau, dans une perspective de préservation de la ressource et des milieux naturels.
- q Mise en œuvre du « Tableau de bord de l'aquaculture en Aquitaine » et édition à l'étude d'un « Guide des acteurs de l'Aquaculture en Aquitaine ».
- q Mise en place de la mission « Animateur aquacole aquitain » (ou correspondant piscicole aquitain).
- q Finalisation au premier semestre de l'étude de faisabilité du projet aquacole expérimental PAMPA.

A propos du projet aquacole expérimental PAMPA, M. Michel HARISPE, au nom des professionnels de l'aquaculture, invite l'Institut à la plus grande prudence quant à son implication dans ce programme, dont de nombreux aspects techniques lui semblent aujourd'hui non encore aboutis.

#### **Missions « Estuaires »**

- q Poursuite des missions d'Appui technique et d'Enquêteur halieutique auprès des pêcheurs professionnels fluviaux de l'estuaire de la Gironde.
- q Finalisation en Septembre 2003 de « l'Etude de structuration des lieux de vente des produits de la pêche et mise en réseau des pêcheurs professionnels » pour le compte du Syndicat Mixte pour le Développement durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST).

#### **Missions « Environnement »**

- q Finalisation au premier semestre de « l'Etude des estrans rocheux et du milieu marin de la Côte Basque », en sous-traitance du bureau d'études CREOCEAN pour le compte de la DIREN Aquitaine.
- q Préparation, pour Juin 2003, du projet d'étude « Pressions anthropiques et évolutions des habitats de l'anguille européenne *Anguilla anguilla* : application aux Barthes de l'Adour ».

### **4 – Approbation par l'Assemblée du budget 2003**

Le projet de budget pour l'année 2003, à l'équilibre, est présenté à l'Assemblée Générale. Le poste Recettes est détaillé affaire par affaire, pour un total de 389.378 € et confronté au poste Dépenses, d'un même montant.

M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la sixième résolution** : « *L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel, décide de l'adopter sur la base de l'équilibre* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **5 – Questions diverses**

Aucune question diverse n'est soumise à l'Assemblée.

Ceci étant, M. le Président de l'Association soumet au vote de l'Assemblée **la septième résolution** : « *L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 H 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président

Le Secrétaire

-----

Site de Bayonne : 1, rue de Donzac - BP 106  
64106 Bayonne cedex  
Tel : 05.59.25 37 75 / Fax : 05.59.46 09 63 / Email : [ima.biarritz@wanadoo.fr](mailto:ima.biarritz@wanadoo.fr)

Site de Bordeaux : s/co de l'AADPPED - Chambre d'Agriculture de la Gironde  
17 cours Xavier Arnozan  
33082 Bordeaux cedex  
Tel : 05.56.79.64.31 / Fax : 05.56.79.64.24

IMA - SIRET : 393 980 503 00022